

« Les outils de la loi 2002-2 »

<p>Objectifs de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre réglementaire de la loi du 2 janvier 2012 • Mettre à jour ou acquérir des connaissances relatives aux outils de la loi de 2002 • Utiliser et partager les outils • Analyser et améliorer leur utilisation pour sa propre pratique
<p>Contenu du programme</p>	<p>1. Dix ans après, quel est le bilan de la mise en place des outils issus de la loi du 2 janvier 2002 ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les établissements se sont-ils emparés de cette réforme ? • Quels changements en ont résulté pour les personnes accompagnées, les personnels et les établissements ? • Quelles difficultés les différents acteurs ont-ils rencontrés ? • Passation d'une grille de positionnement pour sa propre structure <p>2. Rappel du cadre réglementaire de la loi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi la loi de 2002-2 ? : le contexte, les objectifs poursuivis par le législateur • Les grandes évolutions de la loi de 2002 • Les grands principes de la loi <p>3. Les outils de loi</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le livret d'accueil • La charte des droits et des libertés • Le contrat de séjour (ou le document contractuel) • Le conciliateur/le médiateur • Le règlement de fonctionnement de l'établissement ou de service • Le projet d'établissement ou de service • Le conseil de la vie sociale ou une autre forme de participation des usagers <p>En fin journée, passation de la grille du matin pour évaluation et appréciation au regard de l'esprit de la loi et des attentes.</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>Apports théoriques alternant avec études de documents et échanges pratiques. Remise d'un manuel de formation avec copies des textes applicables.</p>
<p>Durée</p>	<p>1 jour, soit 7 heures</p>
<p>Public</p>	<p>Equipes éducatives et personnel administratif des établissements médico-sociaux</p>